

Cote du document: EB/120
Date: 22 juin 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent vingtième session du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Cheryl Morden
Secrétaire du FIDA a.i.
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: c.morden@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Table des matières

	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-10	1-2
III. Décisions du Conseil d'administration	11-114	17
A. Adoption de l'ordre du jour	11	2
B. Formule et procédures du SAFP	12-15	2-5
C. Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance	26-30	5
D. Adapter les opérations au contexte du pays: une approche holistique	31-50	6-8
E. Évaluation	51-54	8-9
F. Porter le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA à l'étape suivante	55-62	9-10
G. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP)	63-67	10-11
H. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	68-70	11
I. Questions financières	71-89	11-14
J. Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2018-2020	90-91	14
K. Informations actualisées sur les nouveaux mécanismes de financement: Programme relatif aux parcours professionnels (point 13 de l'ordre du jour)	92-94	14-15
L. Informations actualisées concernant la conception, au FIDA, du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises (point 21 de l'ordre du jour)	95-99	15
M. Questions diverses	100-111	15-17
N. Clôture de la session	112-114	17
IV. Documents présentés pour information	115	17
V. Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé		18

Annexes

I.	Délégations à la cent vingtième session du Conseil d'administration	19
II.	Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent vingtième session	32
III.	Ordre du jour	35

Procès-verbal de la cent vingtième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La cent vingtième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 10 et 11 avril 2017. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration a été saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le président du Conseil d'administration et Président du FIDA, Gilbert F. Hougbo, souhaite aux représentants la bienvenue à la cent vingtième session et félicite les représentants nouvellement accrédités, à savoir:
 - M. Alberto Cogliati, Conseiller principal, Direction des relations internationales, Ministère de l'économie et des finances de la République italienne; et
 - Son Excellence, Martha Elena Federica Bárcena Coqui, Ambassadrice, Représentante permanente des États-Unis du Mexique auprès du FIDA.
4. Le Président salue en particulier les représentants qui assistent au Conseil pour la première fois, à savoir: Mme Teresa Tumwet, Attachée à l'agriculture, Ambassade de la République du Kenya, ainsi que les autres délégués et observateurs qui assistent à la session et ceux qui suivent les délibérations depuis la salle d'écoute.
5. Le Président partage ses idées sur le FIDA. Il note que le FIDA est sur le point d'accroître ses investissements dans les zones rurales et qu'il reste le principal champion du milliard le plus pauvre en alignant ses activités de plaidoyer sur les sources de financement et en mesurant les résultats obtenus. Le FIDA aura besoin de l'appui sans réserve du Conseil d'administration pour mener à bien sa vision et aider ses États membres à tenir leurs engagements pris dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il considère les contributions de base comme la pierre angulaire du financement du FIDA, alors même que l'institution recherche des moyens novateurs de compléter l'aide publique au développement (APD) et de diversifier sa base de ressources. Il souligne les défis liés à la mobilisation des ressources nécessaire à l'action du FIDA compte tenu des urgences humanitaires généralisées et observe que la direction et le Conseil d'administration ont besoin de discuter des principaux choix stratégiques, comme l'affectation des ressources dans le cadre du SAFP.
6. À propos de la mobilisation des ressources, il fait valoir que la stratégie doit être déterminée par le programme de prêts et dons, qui est lui-même influencé par les capacités internes à le mettre en œuvre, les besoins non satisfaits des populations rurales pauvres et les exigences des États membres bénéficiaires. Le but recherché est d'atteindre un programme annuel de prêts et dons d'un montant de 1,5 milliard d'USD pour la période couverte par la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) et au-delà, et de faire en sorte que ce programme corresponde à l'impact visé du FIDA.
7. En outre, il souligne qu'il est important que le FIDA remplisse son mandat fondamental en continuant d'axer ses efforts sur l'autonomisation des femmes rurales, l'emploi des jeunes, le droit à l'alimentation et la nutrition et d'autres droits, l'agriculture intelligente face au climat, la hausse de la productivité, la coopération Sud-Sud et triangulaire et l'accès au financement rural. Le Président met en relief d'autres domaines d'intérêt:
 - a) Améliorer les processus opérationnels et les opérations en vue de renforcer la gestion, la transparence, l'optimisation des ressources, la parité hommes-

femmes au niveau des hauts responsables et le dialogue social au sein du personnel;

- b) Renforcer les opérations et poursuivre le renforcement de la décentralisation pour optimiser les résultats, en relevant les défis posés par les partenariats avec les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome et d'autres parties prenantes; et
 - c) Encourager l'esprit d'innovation et faire que le Fonds devienne un incubateur d'innovation, en particulier pour la collaboration avec le secteur privé dans les domaines de la technologie, des méthodes agricoles et de l'innovation dans la gestion.
8. Il insiste sur l'importance que revêtent une gouvernance et une prise de décisions de qualité avec les organes directeurs du FIDA, ainsi que sur la nécessité d'une concertation ouverte et soutenue entre les organes directeurs et la direction. À cet égard, le Président mentionne la possibilité d'un pacte entre le Conseil d'administration et son président pour réfléchir à la façon de gérer au mieux leurs attentes réciproques.
9. Dans une déclaration conjointe, les listes A, B et C souhaitent la bienvenue au Président Houngbo dans ses nouvelles fonctions de Président du FIDA et de président du Conseil d'administration. Ils lui font part de leur appui et expriment leur volonté de travailler avec lui pour atteindre les groupes cibles du FIDA, promouvoir les réformes et l'innovation et continuer à renforcer la capacité du FIDA pour atteindre son objectif général consistant à investir dans les populations rurales pour leur permettre de se libérer de la pauvreté et parvenir à la sécurité alimentaire.
10. Le Président passe en revue les éléments marquants de la cent dix-neuvième session, puis il ouvre la cent vingtième session du Conseil d'administration.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

11. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document EB 2017/120/R.1/Rev.2 et prend note du calendrier de travail présenté dans son additif. L'ordre du jour sera ultérieurement modifié et publié sous la cote EB 2017/120/R.1/Rev.3, pour rendre compte des amendements convenus par le Conseil:
- a) suppression des points ci-après:
 - i) Projet de construction d'abris pour la traite sur les hauts plateaux du Sud en République-Unie de Tanzanie;
 - ii) Initiative d'amplification de l'autonomisation rurale et du développement agricole en République d'Indonésie; et
 - iii) Projet de marchés pour les paysans villageois – Market Bilong Vilis Fama, dans l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée;
 - b) inclusion dans l'ordre du jour pour examen, à la demande des membres de la Liste A, de deux documents originellement présentés pour information, à savoir:
 - i) "Informations actualisées sur les nouveaux mécanismes de financement: Programme relatif aux parcours professionnels"; et
 - ii) "Informations actualisées concernant la conception, au FIDA, du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises";

- c) addition, à la demande du représentant des Pays-Bas, de deux nouveaux points au titre des questions diverses, à savoir:
 - i) mémorandum d'accord (MOU) sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR); et
 - ii) informations actualisées concernant l'expérience du FIDA en matière de MOU conclus avec le secteur privé.

B. Formule et procédures du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) (point 3 de l'ordre du jour)

12. Le Conseil d'administration examine le document "Formule et procédures du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)" ainsi que les observations formulées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) contenues dans le document EB 2017/120/R.2 + Add.1.
13. Le Conseil prend note des observations formulées par IOE sur ce point, et spécialement de l'opinion selon laquelle la direction a pris en considération les principales recommandations contenues dans l'évaluation au niveau de l'institution du SAFP. IOE relève notamment l'inclusion de l'Indice de vulnérabilité spécifique du FIDA (IVF); l'exclusion de l'indice d'allocation des ressources établi par l'Association internationale de développement et fondé sur son évaluation des politiques et institutions nationales; la proposition de conduire une seule évaluation de la performance du secteur rural par cycle du SAFP; et la proposition de conduire des entretiens et des examens des allocations au titre du SAFP au sein de comités interdépartementaux de coordination. IOE note toutefois que la taille de la population rurale demeure encore l'élément dominant dans la formule révisée du SAFP.
14. Le Conseil prend note de l'examen par le Comité de l'évaluation de la formule et des procédures du SAFP, et du fait que les membres du Comité sont convenus que la direction devrait se concentrer sur deux des scénarios proposés (scénarios 2 et 3) en vue de parvenir à une décision à temps pour une mise en œuvre au cours de FIDA11.
15. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste A remercient le secrétariat technique pour les progrès réalisés dans l'examen du SAFP. Ils se félicitent de la décision d'accorder un délai supplémentaire en vue de mieux comprendre les incidences des changements proposés dans le contexte de l'approche holistique du FIDA et de l'évolution de son modèle opérationnel, de l'utilisation innovante de l'IVF et de l'alignement de la formule sur le mandat du FIDA. Ils présentent dans leurs grandes lignes un certain nombre de recommandations pour faire avancer les travaux sur la révision du SAFP:
 - a) poursuivre l'examen d'une éventuelle recalibration de l'IVF et d'autres éléments de la formule pour mettre davantage l'accent sur la pauvreté;
 - b) trouver un équilibre entre besoins et performance pour assurer que le SAFP ait alloué des ressources aux pays ayant démontré une bonne performance;
 - c) poursuivre l'examen du poids du revenu national brut (RNB) d'un pays dans la formule; et
 - d) veiller à ce que les membres comprennent parfaitement la nature et les conséquences des révisions proposées et que le processus d'examen a été aussi inclusif que possible et a pris en compte les différents points de vue, de la direction comme des membres.
16. L'un des membres note que la formule du SAFP a été considérablement améliorée, et que la proposition de la direction comporte un meilleur équilibre entre les besoins d'un pays et sa performance, et qu'elle permettra donc d'assurer une allocation de

ressources conforme au mandat du FIDA. La nécessité de conserver la simplicité et la transparence de la formule est également soulignée.

17. Certains membres expriment leur appui au scénario 3, estimant qu'il réalise l'équilibre le plus approprié entre les besoins et la performance, tout en respectant le mandat du FIDA. Les membres soulignent l'importance de l'allocation de ressources aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables, et remercient la direction pour avoir maintenu à 40-45% l'allocation à l'Afrique subsaharienne. L'un des membres, tout en se félicitant de l'appui de la majorité au scénario 3, souhaite que la direction prenne également en considération le scénario 1. Le Conseil invite la direction à intégrer la performance comme facteur d'incitation pour les pays les plus pauvres.
18. Répondant aux questions soulevées à propos des besoins et de la performance, la direction explique que le scénario 3 réalise le meilleur équilibre entre la performance (à 52%) et les besoins (à 48%), tout en respectant les paramètres requis comme la focalisation sur l'Afrique et les prêts à des conditions particulièrement favorables.
19. L'un des membres se déclare préoccupé du fait que, dans le scénario 3, le préféré de la direction, la performance semble peser davantage que les besoins, et souhaite comprendre quelle incidence cela aura sur les allocations aux différentes régions. La direction fait observer que, dans ce scénario, les pays ayant des revenus plus élevés sont davantage tenus d'avoir de meilleures performances pour obtenir plus de ressources.
20. Plusieurs représentants soulignent qu'il est important de faire apparaître le niveau des allocations par pays sur la base des scénarios proposés, ce qui mettra mieux en lumière les conséquences de la décision à prendre. La direction fournit des précisions supplémentaires à cet égard, telles qu'elles ont été communiquées aux membres au titre des divers scénarios contenus dans le document. Les membres demandent une extension de l'analyse pour montrer l'impact possible de la formule proposée sur la viabilité financière du FIDA. Le Conseil convient qu'une meilleure compréhension des conséquences de la formule proposée est nécessaire.
21. Les membres remercient la direction pour avoir confirmé que les débats sur la révision du SAFP font partie intégrante de l'approche holistique, et qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'un ensemble dont font également partie les débats sur le modèle opérationnel du FIDA, les emprunts sur le marché, la structure financière/du capital, les situations de fragilité et les emprunts souverains. L'un des membres demande que ces débats se tiennent au cours de la Consultation sur FIDA11.
22. Plusieurs membres expriment l'opinion selon laquelle la formule révisée proposée devrait être présentée à nouveau à l'approbation du Conseil à la fin de l'année pour permettre un débat plus approfondi, spécialement dans le contexte de la Consultation sur FIDA11. D'autres préfèrent laisser ouvert le calendrier de l'approbation, compte tenu des nombreuses questions interconnectées à examiner et sur lesquelles des décisions devront être prises avant l'approbation de la proposition définitive et demandent que l'on examine attentivement la séquence chronologique et le calendrier des décisions. Plus précisément, les membres font référence à la nécessité de débattre: de la possibilité d'une approche à deux guichets; d'autres aspects comme la sélectivité dans le choix des pays et les critères connexes; et du nombre de pays à inclure dans chacun des cycles d'allocation et à quelles conditions. Dans ses remarques finales, le président note que, bien qu'il ne soit pas possible de prendre un engagement ferme, il serait intéressant d'envisager une approche à deux guichets, et d'examiner quelles en seraient les incidences sur le SAFP.
23. S'agissant de la sélectivité dans le choix des pays, la direction informe le Conseil que, sur la base d'une analyse préliminaire, intervenir dans un plus petit nombre de

pays augmentait de façon significative le nombre de personnes touchées par les opérations du FIDA. Mettre l'accent sur un plus petit nombre de pays au cours d'un cycle ne réduira pas le nombre de pays dans lesquels le FIDA finance des projets. Cela réduira au contraire le nombre de pays concevant de nouveaux projets et augmentera le montant des ressources destinées à des projets de plus grande taille. Pour ce qui concerne la sélectivité dans le choix des pays et la question de la transition, la direction convient qu'il s'agit de deux thèmes importants à examiner.

24. Le Conseil note que, pour que la formule soit applicable dans le cadre de FIDA11, la direction aura besoin de suffisamment de temps pour prendre les dispositions nécessaires. Le Conseil reconnaît, à cet égard, l'importance de parvenir rapidement à un consensus.
 25. Enfin, le président propose que le document soit présenté pour approbation à la cent vingt et unième session, en septembre, et que le Conseil décide alors d'approuver le document ou d'en reporter l'approbation à une session ultérieure. Le Conseil approuve cette proposition. Le Groupe de travail continuera donc à guider l'examen et la révision du cadre général du SAFF, et présentera ses conclusions et recommandations finales à la session de septembre.
- C. Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (point 4 de l'ordre du jour)
- a) Rapport du président sur la cinquième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
 - b) Rapport du président sur la sixième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
26. Le Conseil d'administration prend note du Rapport oral du président sur les cinquième et sixième réunions du Groupe de travail sur le SAFF, qui s'appuie sur les comptes rendus figurant dans les documents EB 2017/120/R.3 et R.4. Le rapport est présenté par le représentant de la République bolivarienne du Venezuela, M. Porfirio Pestana de Barros, au nom du président du Groupe de travail et représentant du Nigéria, M. Yaya O. Olaniran.
 27. Le Conseil d'administration note que les cinquième et sixième réunions ont porté sur la deuxième phase de la révision du SAFF, qui était axée sur l'analyse de la pondération des variables de la formule et sur la mise au point de la formule finale du SAFF.
 28. Lors de la cinquième réunion, les membres ont noté l'attention accrue portée sur la pauvreté rurale et ils ont accueilli favorablement l'inclusion dans la formule d'un indice de vulnérabilité propre au FIDA, qui générerait une augmentation de 10% des allocations aux pays présentant des situations de fragilité.
 29. Lors de la sixième réunion, les membres ont pris note de l'analyse de sensibilité entreprise par la direction comme il le lui avait été demandé, qui a permis d'évaluer la robustesse de la formule face aux chocs potentiels et aux futurs changements dans les pondérations des variables au cours des deux cycles de reconstitution suivants. La direction a présenté les quatre scénarios viables, qui tiennent la balance égale entre les composantes besoins des pays et performance des pays. Le Groupe de travail a exprimé sa préférence pour les scénarios 2 et 3, et a pris note de celle de la direction pour le scénario 3.
 30. Le Conseil note que les membres du Groupe de travail ont souhaité disposer de davantage de temps pour garantir une meilleure compréhension de la formule révisée, d'où leur demande de présenter la proposition pour approbation à la session de septembre.

- D. Adapter les opérations au contexte du pays: une approche holistique (point 5 de l'ordre du jour)
31. La direction présente le document "Adapter les opérations au contexte du pays: une approche holistique" (EB 2017/120/R.5), mettant en lumière les questions à aborder dans l'adaptation des opérations à différents contextes nationaux.
 32. Le Conseil d'administration accueille favorablement le document et prend note des informations qui y sont contenues.
 33. Dans une déclaration conjointe, les membres de la Liste A encouragent le FIDA à élaborer une stratégie claire pour que les pays à différents stades de transition effectuent les progrès économiques et sociaux nécessaires pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). La stratégie devrait inclure des mesures claires et être formulée en consultation avec les États membres, en faisant fond sur l'évolution du modèle opérationnel du FIDA.
 34. À propos de la sélectivité dans le choix des pays, la Liste A se félicite de la décision de la direction de gérer de manière proactive le nombre de pays inclus dans le SAFP, et exprime l'espoir que le FIDA élaborera, pour ce processus décisionnel, un cadre général conforme à sa politique de ciblage. L'un des représentants attire l'attention sur la question de l'efficacité en matière de développement des petits programmes, et suggère que la sélectivité dans le choix des pays et la réduction du nombre de pays inclus dans le programme de prêts et dons à un maximum de 85 à 90 soient abordées de façon plus approfondie au cours de la Consultation sur FIDA11. La direction assure les représentants que l'impact éventuel de la sélectivité dans le choix des pays fera l'objet d'une réflexion attentive.
 35. Le Conseil d'administration exprime son appui à l'évolution de la vision stratégique présentée dans le document, et qui a pour caractéristiques une focalisation accrue sur les activités hors prêts telles que la gestion des savoirs, l'établissement de partenariats (y compris avec le secteur privé), la participation à l'élaboration des politiques, l'assistance technique remboursable, et la coopération Sud-Sud et triangulaire. La Liste A fait observer qu'une évaluation générale des résultats du FIDA dans ces domaines aurait été utile, de même qu'une vue d'ensemble de la façon dont le FIDA se propose d'aborder la tendance décroissante observée récemment dans les domaines de la concertation sur les politiques et de l'établissement de partenariats. Il est également noté que le FIDA pourrait mieux faire en termes de mesure des résultats et d'évaluation de l'impact de ces activités.
 36. Compte tenu des efforts déployés par le FIDA pour explorer de nouvelles modalités de mobilisation de ressources additionnelles, et de l'introduction de l'emprunt souverain, la Liste A observe que la question fondamentale "à quelles conditions?" n'est pas abordée dans le document. Il est noté, plus précisément, que la mobilisation de ressources additionnelles par le biais de l'emprunt a des conséquences sur l'allocation de ressources, et que le FIDA devrait en tenir compte lorsqu'il accorde des financements aux pays bénéficiaires. Les représentants soulignent également que de nombreuses questions doivent encore être résolues à propos du SAFP et de l'emprunt sur le marché.
 37. Les membres de la Liste A proposent que soit formulée clairement une politique générale concernant le pourcentage du financement de FIDA11 à attribuer aux pays les plus pauvres, sur la base de critères arrêtés d'un commun accord. Dans le même temps, ils suggèrent de définir un plafond applicable aux emprunts à des conditions ordinaires.
 38. La liste A fait référence à la déclaration sur l'approche holistique du FIDA qu'elle a formulée à la cent dix-huitième session du Conseil d'administration, demandant qu'une approche de cofinancement soit appliquée de manière systématique, notamment des exigences de cofinancement clairement définies pour les pays dont le niveau de développement n'est pas le même, alignées sur les différentes

conditions de financement proposées par le FIDA dans le cadre de sa stratégie globale à l'appui de la transition des pays.

39. Les représentants félicitent le Fonds pour son engagement à accroître son rôle de facilitateur de la coopération Sud-Sud et triangulaire et pour en avoir fait une composante à part entière du modèle opérationnel du FIDA.
40. Se félicitant que le FIDA se soit dit conscient de l'importance de la solidité du siège, un représentant exprime l'espoir que cela se traduise par un plan d'action visant à conserver et renforcer la place prépondérante du FIDA en matière de compétences techniques à Rome dans un certain nombre de domaines clés, notamment la nutrition et l'égalité des sexes.
41. Tout en reconnaissant l'importance des investissements du FIDA en Afrique, dans les pays à faible revenu (PFR) et dans les pays présentant des situations de fragilité, certains représentants soulignent l'incidence de la pauvreté rurale dans les pays à revenu intermédiaire. Faisant référence au "piège des revenus intermédiaires" mentionné dans le document, un représentant souligne que la sévérité de la pauvreté rurale dans certaines régions de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRIS) est comparable à celle des PFR. Dans le même ordre d'idées, un représentant soutient que le classement et la classification des pays en fonction de leur PIB global ne correspond pas toujours à la réalité de la pauvreté dans les zones rurales et suggère que le PIB généré dans le secteur agricole soit pris en compte pour les allocations du SAFP.
42. Il est souligné, compte tenu de ce qui précède, que la pauvreté rurale dans les PRIS devrait être prise en considération lors de l'examen du SAFP et qu'une approche différente devrait être adoptée à l'intention des pays à revenu intermédiaire (PRI) afin de les aider à surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Par ailleurs, le FIDA est prié instamment de travailler étroitement avec les PRI dans la lutte contre la pauvreté rurale. Le Président fait remarquer que bien que tous les PRI de la tranche supérieure n'aient pas besoin de l'appui du FIDA, certains de ces pays ont un RNB par habitant élevé, mais manquent de capacités. Dans l'ensemble, leur besoin d'un appui du FIDA ne signifie pas nécessairement qu'ils aient besoin d'une allocation des ressources de base du Fonds. Le Président suggère également que l'on envisage des moyens d'aider les pays passant d'une classification à une autre.
43. La nécessité de la sélectivité dans le choix des secteurs est soulignée, et un représentant fait observer qu'en favorisant la transformation inclusive du monde rural le FIDA semble étendre son activité au-delà du secteur agricole. Il fait valoir que cela pourrait provoquer un dépassement de ses capacités sectorielles, étant donné que le FIDA n'est pas une grande institution et ne possède pas des compétences et des savoirs dans tous les secteurs. Une autre représentante déclare qu'une véritable transformation inclusive du monde rural exigerait que l'on aille au-delà de l'agriculture et, reconnaissant que le FIDA ne pourra pas faire face tout seul à d'autres secteurs, elle suggère qu'une vision sectorielle élargie soit mise en œuvre par le biais de partenariats.
44. Un représentant suggère que, quel que soit le niveau de développement d'un pays donné, le FIDA devrait axer son action sur les segments de la population vivant en situation d'insécurité alimentaire. Ainsi le FIDA pourrait-il aider tous les pays à atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté rurale tout en contribuant à la sécurité alimentaire de ces segments. À cette fin, le représentant se dit favorable à l'approche de niveau régional et municipal présentée dans le document.
45. La direction est encouragée à explorer des partenariats stratégiques avec des partenaires nationaux clés, comme les organisations de la société civile, le secteur privé et les fondations.

46. Notant que la question de l'empreinte environnementale des opérations du FIDA a été prise en compte dans d'autres documents du FIDA, comme la Politique du FIDA en matière de gestion des ressources naturelles et de l'environnement, un représentant demande que la question soit incluse dans l'approche holistique, avec une indication de l'impact des opérations du FIDA sur l'environnement dans différents contextes de terrain.
47. Un représentant déclare qu'il pourrait être fait mention, dans le document, de l'importance du respect des cultures et des traditions locales, en vue d'une meilleure sensibilité au contexte. Il est également noté que la décentralisation augmente les interactions entre les responsables des politiques et les bénéficiaires, avec pour résultat une approche de pays mieux adaptée.
48. Il est demandé qu'une attention accrue soit portée aux résultats, en particulier par une liaison entre les instruments et les résultats escomptés, conformément à la théorie du changement et au cadre de mesure des résultats.
49. Certains représentants proposent que des questions transversales telles que l'égalité entre les sexes, la nutrition et le changement climatique soient aussi incluses dans le document.
50. Des préoccupations sont exprimées à propos de la mise en correspondance des ressources empruntées et des prêts, et il est souligné qu'il ne devrait pas y avoir de subventions croisées entre les produits financiers. La direction note que si le FIDA est capable d'obtenir des résultats à un niveau supérieur à celui que permet l'aide publique au développement, des ressources additionnelles pourront être obtenues sur le marché. D'autres options pourraient toutefois être examinées, et la direction considère la question comme un ensemble. Les ressources obtenues sur les marchés des capitaux seraient acheminées vers les PRIS et la direction veillera à ce qu'il n'y ait pas de subventions croisées.

E. Évaluation (point 6 de l'ordre du jour)

51. Le représentant de l'Indonésie, M. Des Alwi, présente un rapport verbal au Conseil d'administration sur la quatre-vingt-seizième session du Comité de l'évaluation, au nom du président par intérim du Comité de l'évaluation et représentant de l'Inde, M. Rishikesh Singh. Le Conseil prend note que le rapport est basé sur le procès-verbal de la session présenté dans le document EB 2017/120/R.6.
52. Durant la session, le Comité de l'évaluation a examiné les documents suivants: "Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour les Philippines"; "Document d'orientation sur l'évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA"; "Accord d'harmonisation révisé entre les systèmes d'évaluation indépendante et d'autoévaluation du FIDA"; "Rapport de synthèse d'évaluations portant sur la reproduction à plus grande échelle"; "Porter le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) à l'étape suivante"; et "Calendrier d'un éventuel examen par les pairs du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA".
53. S'agissant du document d'orientation sur l'architecture financière du FIDA, le Comité a estimé que l'évaluation au niveau de l'institution (ENI) pourrait être conduite à la fois comme une évaluation et comme une exploration de l'évolution de l'architecture financière du FIDA. Plus précisément, des membres demandent que l'ENI explore la capacité du modèle financier du FIDA de mettre en œuvre des instruments innovants sans réduire sa viabilité financière. Ils demandent également que soit abordée de manière explicite la question de l'autorité du Président et du Conseil à prendre des décisions concernant les fonds supplémentaires et les contributions complémentaires, ainsi que les fonctions connexes de supervision.
54. Le Conseil est informé que la Norvège renoncera à son siège au sein du Comité de l'évaluation. Le représentant de l'Allemagne et coordonnateur de la Liste A indique qu'il n'y a pas encore de proposition de candidature pour le remplacement de la

Norvège au Comité de l'évaluation, mais que l'un des membres de la Liste A parmi les représentants au Conseil sera choisi avant la prochaine session du Comité de l'évaluation, prévue pour le 12 juillet 2017. Le Conseil donne son accord à la suggestion du coordonnateur de la Liste A consistant à approuver la nomination par le biais d'un vote par correspondance une fois un candidat désigné.

- F. Porter le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA à l'étape suivante (point 7 de l'ordre du jour)
55. Le Conseil d'administration examine le document "Porter le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) à l'étape suivante" (EB 2017/120/R.7+Add.1+Corr.1) ainsi que les observations d'IOE en la matière. Le document contient une proposition de la direction concernant une révision du cadre général du SYGRI et ayant pour but d'améliorer la mesure des résultats du FIDA grâce à l'amélioration de l'ensemble actuel des indicateurs et de la manière dont ils sont mesurés.
56. Le Conseil prend note des observations d'IOE, et notamment de la préoccupation exprimée à propos de la suspension des enquêtes de référence et finale. La direction explique que les enquêtes de référence sont, en fait, requises pour chacun des indicateurs contenus dans les cadres logiques des projets. Les enquêtes "avant et après" constituent simplement une méthode parmi d'autres de détermination des références, et la direction ne les juge plus indispensables, étant donné qu'elles ne mesurent pas nécessairement l'impact.
57. Le Conseil accueille avec intérêt la version révisée du SYGRI, et spécialement la réduction du nombre des indicateurs, qui passe de plus de 100 à moins de 40, ce qui contribuera à harmoniser la communication des résultats, à suivre les progrès et à accroître la redevabilité. Outre la réduction du nombre d'indicateurs, la proposition comporte aussi un effort visant à simplifier les exigences en termes de mesure et à garantir leur pertinence pour la direction du projet. Les membres expriment l'espoir que cela aidera également la direction à prendre de meilleures décisions sur la base de données factuelles.
58. Les représentants se félicitent aussi de l'alignement du SYGRI sur le Cadre stratégique du FIDA et les Objectifs de développement durable. Par ailleurs, le Conseil accueille favorablement les aspects suivants de la version révisée du SYGRI:
- i) le fait que les indicateurs de base seraient obligatoires pour les projets lorsque cela serait pertinent, mais que les projets auraient toujours leurs propres indicateurs spécifiques;
 - ii) le projet de renforcer les capacités de suivi-évaluation au niveau national;
 - iii) le fait que des processus de diligence raisonnable et d'assurance de la qualité seraient mis en place et qu'une liste de contrôle des normes permettant d'évaluer la qualité des projets serait établie, qui pourrait inclure, le cas échéant, des indicateurs de base;
 - iv) la ventilation des données par sexe, âge et populations autochtones. En réponse à une question sur la ventilation des données relatives aux personnes handicapées par souci que "personne ne soit laissé pour compte", la direction décrit les enjeux dans ce domaine: les données ont été désagrégées par handicap uniquement dans les pays disposant de textes de loi en la matière, et ils sont très peu nombreux. Dans les cas où on disposait de données, il n'y avait pas de désagrégation supplémentaire en fonction des zones rurales. Toutefois, la direction devrait continuer à étudier différentes possibilités de prendre en compte ce groupe de personnes; et
 - v) l'engagement en faveur de la prise en compte systématique des questions climatiques.

59. Le Conseil estime que la conduite d'évaluations d'impact sur 15% du portefeuille est un objectif modeste. La direction répond que, dans la mesure où les évaluations ne seront plus limitées à la mesure de la contribution et qu'elles mettront désormais spécifiquement l'accent sur l'attribution, l'objectif est en fait ambitieux.
60. Le Conseil formule un certain nombre de suggestions qu'il soumet à l'attention de la direction et demande des éclaircissements sur les questions suivantes:
- i) revoir la formulation de l'indicateur 1.1.1 pour la rendre moins restrictive; on pourrait le reformuler comme suit: "nombre de ménages agricoles/petits exploitants bénéficiant d'une reconnaissance officielle des droits fonciers ou des droits d'accès aux ressources naturelles";
 - ii) outre la ventilation des données ventilées par sexe, inclure dans la liste proposée davantage d'indicateurs relatifs à l'égalité des sexes et prenant en compte les disparités entre les sexes;
 - iii) développer des moyens de mesurer les résultats sur les indicateurs ayant atteint leurs objectifs par le biais de partenariats et de la collaboration avec d'autres organisations;
 - iv) exposer en termes simples quand et comment se ferait la transition entre l'ancienne version du SYGRI et la version révisée;
 - v) expliquer les critères de sélection pour les 15% du portefeuille devant faire l'objet d'une évaluation de l'impact et comment le FIDA s'assurerait que les 85% de projets restant aient été évalués comme il convient par les partenaires gouvernementaux;
 - vi) proposer un moyen de mesurer l'autonomisation des populations rurales; et
 - vii) expliquer comment le FIDA gèrera les coûts liés à la réalisation des études d'impact.
61. La direction fait observer que le SYGRI et les indicateurs de base constituent seulement l'une des composantes du système de suivi et d'évaluation (S&E) d'un projet, et qu'ils ne rendent pas nécessairement compte de tous les détails des activités. L'ensemble du système de S&E d'un projet garantira que tous les aspects soient pris en compte, et la version révisée du SYGRI devrait être envisagée dans le contexte d'ensemble de l'Initiative d'évaluation de l'impact et du Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement.
62. Il est noté que, alors même que les projets évalueront les indicateurs de résultats sur la base des enquêtes annuelles de résultats du FIDA, ces enquêtes ne seront pas obligatoires lorsqu'il existe, dans un pays, des systèmes équivalents ou supérieurs pour mesurer les résultats des projets du FIDA. À cet égard, un représentant se demande si l'adaptation des indicateurs de base au niveau des résultats pour se conformer aux méthodologies nationales de S&E n'aboutira pas à un manque de cohérence dans les résultats. La direction explique qu'il y a un compromis à accepter pour assurer l'appropriation des projets par les pays.
- G. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP): Ouzbékistan (point 8 de l'ordre du jour)**
63. Le Conseil d'administration examine le Programme d'options stratégiques pour la République d'Ouzbékistan, tel qu'il figure dans le document EB 2017/120/R.8.
64. Un séminaire informel a été consacré à ce COSOP, le 8 mars, mais deux représentants seulement au Conseil y ont participé. Le Secrétaire par intérim du FIDA informe le Conseil que des entretiens sont en cours avec les coordonnateurs afin de trouver le moyen d'accroître la participation aux séminaires informels.

65. Le Conseil félicite vivement l'équipe pour le document de grande qualité qui présente clairement les priorités stratégiques et le programme de travail du FIDA. Il est suggéré d'allonger la liste des partenaires pour inclure l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, l'Agence japonaise de coopération internationale et le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes.
66. Certains représentants souhaitent savoir quelle est la situation du travail forcé et du travail des enfants dans le pays, en particulier dans le secteur du coton. L'équipe du FIDA fait référence à un rapport récent de l'OIT (février 2017), dans lequel l'organisation confirme que le travail des enfants est éliminé progressivement en Ouzbékistan et que des mesures ont été mises en place par l'OIT et la Banque mondiale pour surveiller les pratiques dans l'emploi de la main-d'œuvre. De plus, en Ouzbékistan, le secteur du coton était dominé par de gros producteurs, qui ne figurent pas parmi les groupes cibles du FIDA.
67. Les membres mentionnent les enjeux liés au ciblage des petits exploitants (dekhkans) en Ouzbékistan. En réponse, la direction confirme de nouveau que travailler avec les petits exploitants est un des créneaux stratégiques du FIDA dans le pays et que le portefeuille en cours du FIDA a déjà affiché des résultats positifs obtenus sur le terrain.

H. Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration (point 9 de l'ordre du jour)

68. Le Conseil est informé que les négociations sur l'accord de financement et l'accord de garantie pour le Projet de réduction de la pauvreté rurale au Maranhão, au Brésil, ont été approuvées le 31 mars 2017, comme convenu à sa cent dix-neuvième session. Une copie de l'accord de financement négocié et de l'accord de garantie est distribuée lors de la session.
- a) Afrique orientale et australe
- Angola: Projet de développement et de commercialisation en faveur des petites exploitations agricoles dans les provinces de Cuanza Sul et Huila
69. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2017/120/R.9, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Angola un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de vingt-huit millions huit cent mille dollars des États-Unis (28 800 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

b) Asie et Pacifique

Sri Lanka: Programme de partenariats avec les petites agro-industries

70. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2017/120/R.13, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République socialiste démocratique de Sri Lanka un prêt à des conditions mixtes d'un montant équivalant à trente-trois millions sept cent mille dollars des États-Unis (33 700 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

I. Questions financières (point 10 de l'ordre du jour)

- a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-troisième réunion
71. Le Conseil d'administration examine le "Rapport du président sur la cent quarante-troisième réunion du Comité d'audit" (document EB 2017/120/R.14).

72. Dans son résumé oral, le président présente une vue d'ensemble des débats du Comité.
73. Les représentants demandent des éclaircissements et des précisions supplémentaires sur les points suivants: niveau des dépenses de fonctionnement du FIDA; volatilité des taux de change, pertinence potentielle, risque et gestion des décaissements; questions institutionnelles transversales signalées par le Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO), recommandations d'AUO, type d'allégations de méfaits sur lesquelles a enquêté AUO, et nature des plaintes reçues. Le président et la direction fournissent les éclaircissements demandés.
74. Le président du Comité d'audit explique que les bureaux de pays du FIDA conduisent leurs opérations dans une large gamme de contextes, et que les questions rencontrées au cours de l'audit présentaient une égale diversité. Il suggère que l'on s'efforce de normaliser les procédures, notamment sur le plan administratif, pour faciliter le suivi par le siège.
75. AUO fournit des précisions sur son rapport annuel 2016, et les recommandations de l'audit, qui portent sur des questions comme le budget et les dépenses des bureaux de pays; la gestion des actifs, les véhicules et services de chauffeurs; la délégation de la prise des décisions, en particulier dans le domaine des finances; et la conformité avec les exigences en matière de sécurité et de sûreté. Une priorité élevée a été attribuée à seize de ces recommandations afin que des mesures rapides soient prises pour atténuer les risques. Le Conseil est aussi informé que 56 cas/plaintes ont été réglés en 2016, dont 29 concernaient des projets et 27 des membres du personnel. AUO rappelle que le "Rapport annuel sur les activités d'enquête et de lutte contre la corruption" est publié chaque année sur le site web public du FIDA, après qu'il ait été approuvé à la réunion du Comité d'audit en mars/avril.
76. Concernant l'accent mis sur les audits des bureaux de pays, AUO explique qu'une décision délibérée a été prise de préciser le mandat de ces audits, en 2015 et en 2016, sur les questions relatives à l'organisation, aux procédures, à la conformité et à l'efficacité afin de fournir un retour d'information et des enseignements sur les risques émergents dans le domaine de la décentralisation. AUO explique en outre que, à partir de cette année, la priorité sera davantage accordée aux aspects fiduciaires et de passation des marchés des programmes de pays, et qu'il prépare un rapport d'audit sur la base de thèmes transversaux plutôt que de recueillir des enseignements tirés dans chacun des audits des bureaux de pays. Le même rapport assurera également un suivi sur les conclusions de l'audit des marchés passés dans le cadre des projets exécuté en 2015.
77. Un représentant soulève la question de l'accès restreint aux rapports d'audit interne et suggère qu'elle fasse l'objet d'un examen. Le Conseiller juridique porte à la connaissance du Conseil une enquête conduite en 2015 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à propos des politiques de divulgation concernant les rapports d'audit interne dans 42 organisations internationales, dont 33 dotées d'un comité d'audit. Citant certains des résultats de cette enquête, il note que les pratiques étaient diverses, et qu'il est par conséquent difficile de déterminer s'il existe une meilleure pratique parmi les organisations internationales. Il note en outre que la concertation sur cette question se poursuivra avec le Comité d'audit du FIDA et AUO.
78. À la suite d'une observation relative aux restrictions d'accès à certains documents du sous-comité, un autre représentant déclare que cette question devrait être envisagée dans la perspective d'une amélioration de la transparence et de l'ouverture parmi les membres. Bien qu'appuyant cette idée, le Président rappelle aussi le défi que constitue la protection des lanceurs d'alerte et des sources d'information à l'égard des rapports d'audit. Il suggère qu'un document sur cette question soit soumis à la session de décembre du Conseil et, si possible, que des

informations actualisées sur l'état d'avancement du document soient présentées au Conseil à sa session de septembre.

79. Il est également demandé un examen du registre des risques stratégiques du FIDA. À cet égard, un représentant note que, bien que le Comité d'audit ait pour mission d'examiner les risques auxquels est confronté le Fonds, ni le Conseil ni le Comité n'ont été en mesure d'examiner le registre des risques du FIDA. Le représentant suggère que cette question fasse l'objet d'un nouvel examen de la part du Comité d'audit et du Conseil. Le Président note que le FIDA possède un système de gestion des risques institutionnels, et suggère que la question soit soumise au Comité d'audit, puis au Conseil. Le président du Comité d'audit accepte de soulever cette question au sein du Comité.
 80. Durant les discussions, les membres du Conseil mettent l'accent sur la nécessité de suivre et d'examiner en continu le risque de change et demandent davantage de garanties sur les contrôles que le FIDA a mis en place pour atténuer l'impact des pertes de change, particulièrement dans les périodes d'instabilité. La direction fournit des informations supplémentaires sur les pertes de change et les diverses mesures d'atténuation du risque adoptées par le Fonds en la matière.
 81. Répondant à une question concernant le flux des fonds, la direction explique que compte tenu de la nature de la structure financière du FIDA, les exigences de liquidité étaient prudentes et suffisantes. Pour ce qui est de la durée moyenne des prêts, la période des prêts accordés par le FIDA tendait à être bien plus longue que celle d'autres institutions financières internationales. La direction estime également que l'accélération des décaissements de prêts donnera de bons résultats. En revanche, il est noté qu'un flux rapide de fonds donne parfois lieu à des pratiques indésirables. À cet égard, le Conseil est informé qu'un document portant sur un exercice interdépartemental concernant les décaissements sera communiqué dans le cadre de la modification des processus opérationnels que la direction a prévu d'introduire pour FIDA11.
 82. Plusieurs représentants formulent des observations concernant la nécessité d'établir un lien entre les débats au sein du Comité d'audit et ceux au Conseil d'administration. Un représentant suggère que certaines des questions traitées par le Comité d'audit fassent l'objet d'un suivi de la part du Conseil d'administration.
 83. Notant la demande du Comité d'être tenu informé de l'avancement des travaux du Groupe de travail institutionnel sur les Principes et critères applicables aux financements du FIDA, un représentant demande à la direction de fournir périodiquement au Comité des informations actualisées sur l'étude de faisabilité relative à l'emprunt ainsi que sur la mise en œuvre du Cadre d'emprunt souverain.
- b) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016
84. Le Conseil d'administration examine les "États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016, assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière" (EB 2017/120/R.15).
 85. La direction identifie les principaux facteurs qui influent sur la situation financière et les résultats du FIDA, soulignant que la situation financière d'ensemble est saine et que la viabilité à long terme fait l'objet d'une surveillance attentive. Des précisions supplémentaires sont fournies sur l'impact de la volatilité des taux de change sur les états financiers, ainsi que sur les diverses mesures d'atténuation du risque de change adoptées par le Fonds. Il est noté qu'à la fin décembre 2016, le niveau de liquidité du FIDA était supérieur à l'exigence de liquidité minimale établie par la politique du Fonds en la matière. L'impact des dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) sur la situation financière du FIDA et l'importance des contributions de compensation des États membres au FIDA au titre du CSD, considération importante pour la viabilité financière à long terme, ont été soulignés.

Il est noté que le niveau des annonces de contributions requises au titre des contributions de compensation du CSD augmentera pour atteindre 37,1 millions d'USD au cours de la période de FIDA11.

86. La direction fournit des éclaircissements supplémentaires concernant le niveau des dépenses de fonctionnement/honoraires de consultants.
87. Pour conclure, le Conseil approuve la décision ci-après:
 "En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif, assortis de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa quarante et unième session, en février 2018."
- c) Besoins de financement au titre du trente-huitième tirage sur les contributions des États membres en 2017
88. Le Conseil d'administration examine les "besoins de financement au titre du trente-huitième tirage sur les contributions des États membres en 2017" (EB 2017/120/R.16).
89. Le Conseil d'administration adopte la décision ci-après:
 "Le Conseil d'administration, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, approuve le tirage de 35% des contributions à la Dixième reconstitution en avril 2017 ou comme stipulé dans les accords individuels conclus avec des États membres, afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons de l'année 2017. Au cas où les besoins de décaissement en 2017 excéderaient le montant de ce tirage, l'écart sera couvert par le recours aux avoirs liquides du Fonds. Le Conseil d'administration autorise le Président à agir en conséquence."
- J. Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA en 2018-2020 (point 11 de l'ordre du jour)
90. Après avoir examiné le document "Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2018-2020" (EB 2017/120/R.17), le Conseil approuve le choix de l'Éthiopie et du Cameroun comme destinations de ses visites de pays, respectivement en 2018 et 2019.
91. Le Conseil approuve également les dates du 14 au 18 mai 2018 pour sa visite en Éthiopie. La destination de la visite de pays pour 2020 sera examinée au cours d'une prochaine session du Conseil.
- K. Informations actualisées sur les nouveaux mécanismes de financement: Programme relatif aux parcours professionnels (point 13 de l'ordre du jour)
92. Le Conseil d'administration prend note du document "Informations actualisées sur les nouveaux mécanismes de financement: Programme relatif aux parcours professionnels" (document EB 2017/120/R.18).
93. Faisant référence aux débats connexes tenus au cours de la cent dix-neuvième session, un représentant rappelle que le Conseil a invité à faire preuve de la plus grande prudence à propos des nouveaux mécanismes de financement, ajoutant qu'il sera important de disposer d'informations approfondies sur les critères et le processus de sélection, et sur l'impact et la durabilité du programme. Un autre représentant note que l'ensemble des compensations accordées aux participants au Programme sur les parcours professionnels devrait prendre en compte les systèmes de compensation du secteur public national dans les pays concernés. Il est demandé que les informations pertinentes soient communiquées à une prochaine

session du Conseil, lorsque la direction demandera l'autorisation d'accepter, pour le programme, une contribution sous forme de fonds supplémentaires.

94. La direction souligne que le programme est axé sur le renforcement des capacités des partenaires nationaux, et indique que ces questions sont encore à l'examen avec diverses fondations partenaires. Des informations complémentaires seront communiquées à une prochaine session, au cas où serait soumise pour approbation une demande d'acceptation de fonds supplémentaires pour le programme.

L. Informations actualisées concernant la conception, au FIDA, du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises (point 21 de l'ordre du jour)

95. Comme le lui a demandé le Conseil, la direction présente des informations actualisées sur le projet de conception du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises (SIF). Le Conseil prend note des informations communiquées à propos de la version actualisée du SIF proposé. Le SIF permettra au FIDA de favoriser le financement des petites et moyennes entreprises (PME) et, de plus en plus, de mobiliser et de débloquer les investissements du secteur privé. Le but est de promouvoir le financement commercial du développement des filières, de capitaliser sur le portefeuille du FIDA comme mécanisme d'atténuation des risques et de mobiliser des investissements privés responsables visant à améliorer les conditions sociales et économiques des petits exploitants. La direction informe le Conseil que les modalités institutionnelles et les questions juridiques sont encore en cours de conception, étant donné que le SIF sera financé par des sources extérieures et qu'il ne sera pas fait appel aux ressources de base provenant des reconstitutions.
96. Le Conseil se dit satisfait des informations contenues dans le document, et de l'occasion d'en débattre. Le SIF est reconnu comme un moyen créatif et innovant de nouer un partenariat avec le secteur privé pour améliorer le développement des filières, et le Conseil accueille avec intérêt le plan visant à collaborer avec les institutions financières locales pour cofinancer des initiatives d'agriculteurs et de PME.
97. Concernant la proposition d'investissement direct à entreprendre par le SIF, un représentant se demande si cela ne constitue pas une concurrence déloyale pour les prestataires nationaux de services financiers. La direction assure le Conseil qu'il n'y a aucun risque d'exclure les prestataires nationaux, étant donné que le SIF interviendra dans un segment inférieur à celui ciblé par les institutions commerciales mais supérieur à celui habituellement occupé par les institutions de microfinancement.
98. Répondant à une question sur la source des fonds destinés au SIF, la direction souligne que les coûts seront intégralement financés par des fonds supplémentaires. Les membres ont demandé des éclaircissements sur plusieurs points et formulé des observations à prendre en compte par la direction lors du parachèvement du document. La direction reconnaît que le SIF est encore un programme en cours d'élaboration et assure le Conseil que tous les points soulevés seront abordés de manière approfondie dans la proposition finale.
99. Le Conseil note que la direction prévoit de présenter la version finale de la conception du SIF à la cent vingt et unième session, en septembre 2017.
- M. Questions diverses (point 12 de l'ordre du jour)
100. À la demande du représentant des Pays-Bas, deux questions sont examinées au titre de ce point de l'ordre du jour.

a) Mémoire d'accord sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR)

101. La direction présente des informations actualisées sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR), à titre de suivi du document conjoint présenté à la cent dix-neuvième session. À propos de la réunion du Groupe consultatif de haut niveau des OSR tenue le 20 janvier, le Conseil est informé que: i) des décisions concrètes ont été prises pour l'exécution des mesures prévues par le document conjoint; ii) le rapport consolidé aux mandants des OSR sur la mise en œuvre des priorités conjointes des OSR pour 2016 a fait l'objet d'un débat; et iii) les priorités conjointes des OSR pour 2017 ont été formulées.
 102. S'agissant de la réunion des mandants des OSR tenue le 28 mars 2017, le Conseil est informé que le Rapport sur la mise en œuvre des priorités conjointes des OSR pour 2016 a été entériné, et que les priorités conjointes pour 2017 ont été approuvées. La prochaine réunion du Groupe consultatif de haut niveau, spécialement chargé du suivi de l'exécution du document conjoint, se tiendra en mai 2017. Au cours de cette réunion, les Chefs de Cabinet des trois institutions rendront également compte de leurs entretiens concernant un séminaire annuel conjoint de haut niveau sur la collaboration entre les OSR.
 103. Un mémoire d'accord (MOU) a été signé à la fin du mois de mars entre la FAO et le PAM. La direction note que le FIDA n'a pas participé à la formulation de ce MOU, qui traite de questions institutionnelles et opérationnelles examinées entre la FAO et le PAM et se rapportant à leur relation institutionnelle spéciale.
 104. Le Conseil d'administration prend note des informations communiquées et encourage la direction à organiser un séminaire/session conjoint sur la collaboration entre les OSR et à accroître à l'avenir la collaboration avec les autres OSR.
 105. Le Président, rappelant la proposition qu'il a formulée lors de son audition, avant son élection, concernant la tenue d'un séminaire/session conjoint informel des Conseils d'administration, assure le Conseil qu'il tiendra son engagement à propos de la collaboration entre les OSR.
 106. Plusieurs représentants soulignent l'importance de la collaboration entre les OSR sur le terrain. En outre, à la lumière du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable, le partenariat avec le PAM et la FAO offre un moyen de parvenir à des résultats meilleurs et plus efficaces. Il est suggéré que de nouveaux canaux spécifiques de communication pourraient être créés pour tenir les membres mieux informés de la collaboration entre les OSR. Un représentant a proposé que la session conjointe mette l'accent sur les prochaines étapes, avec notamment des évaluations conjointes et des documents de pays conjoints. On attend également de cette collaboration une capacité renforcée d'action commune en matière de concertation sur les politiques.
 107. Notant que combler le fossé entre l'action humanitaire et l'action de développement est un défi essentiel du point de vue du développement, un représentant suggère que les OSR mettent en commun leurs ressources dans un pays donné pour accroître les capacités productives des populations rurales pauvres et les avantages découlant de la participation au marché, et pour renforcer leur résilience.
- b) Informations actualisées concernant l'expérience du FIDA en matière de MOU conclus avec le secteur privé
108. Le Conseil d'administration prend note des informations actualisées, fournies par la direction, concernant l'expérience du FIDA en matière de MOU conclus entre le FIDA et le secteur privé. La direction met en évidence les enseignements tirés de la collaboration avec les sociétés multinationales, et notamment la nécessité de trouver des points communs, sur le plan des cultures et sur le plan géographique, entre la société et le projet financé par le FIDA, et d'associer aux accords les fournisseurs, les commerçants et les petits exploitants agricoles.

109. La direction présente, dans leurs grandes lignes, les résultats des accords signés en 2014 avec Intel et Unilever. Bien que l'accord conclu avec Unilever en Inde ne se soit pas traduit par un marché entre agriculteurs et commerçants, le partenariat dans la filière du manioc au Nigéria a été couronné de succès, et les petits producteurs de manioc ont été formés dans le cadre du Code de l'agriculture durable d'Unilever. Dans le cas d'Intel, les outils logiciels de vulgarisation eAgri ont été utilisés avec succès par les petits exploitants et les entrepreneurs ruraux dans la région Asie depuis la signature du MOU.
110. La direction indique aussi que d'autres partenariats sont en cours avec des sociétés multinationales sans aucune signature de MOU formels. Le Conseil a demandé quel était l'avantage supplémentaire de la signature d'un MOU si de tels partenariats étaient possibles en l'absence de MOU. La direction souligne que l'importance des MOU tient au fait qu'ils encouragent une planification systématique de l'action et la continuité des initiatives et des activités.
111. Le Conseil demande également quels étaient, pour le secteur privé, les éléments d'attraction et de valeur ajoutée de la collaboration avec le FIDA. La direction note qu'il existe un intérêt, tout autant qu'un besoin, de la part des sociétés du secteur privé, de collaborer avec le FIDA et de s'approvisionner auprès des petits exploitants dans le cadre de leurs activités de responsabilité sociale d'entreprise et de leurs opérations de base. Dans ce contexte, et compte tenu de l'importance croissante de l'agriculture pour leur activité, le FIDA constitue un partenaire précieux parce qu'il apporte au secteur privé un accès aux petits producteurs agricoles.

N. Clôture de la session

112. Le Président remercie le Conseil d'administration pour son accueil chaleureux et pour sa participation dynamique et ses contributions fructueuses durant la session. Il remercie également les représentants pour les déclarations de liste et de sous-liste, qui ont permis ainsi de renforcer l'efficacité de la session du Conseil.
113. De plus, le Président remercie M. Pestana de Barros, M. Des Alwi et M. Alberto Cogliati, pour leurs rapports détaillés soumis au Conseil au nom du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance et des Comités d'audit et de l'évaluation, respectivement. Il remercie également IOE pour ses rapports riches d'enseignements sur diverses questions abordées durant la session.
114. Enfin, le Président résume les débats, dont certains se poursuivront dans un cadre informel lors des journées de réflexion du Conseil d'administration et il déclare la session close.

IV. Documents présentés pour information

115. Les documents suivants sont présentés au Conseil d'administration pour information:
- Informations actualisées sur les nouveaux mécanismes de financement: Programme relatif aux parcours professionnels (document EB 2017/120/R.18).
 - Activités prévues au niveau mondial, régional et dans le pays (EB 2017/120/R.19)
 - Rapport sur l'état des contributions à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2017/120/R.20/Rev.1)
 - Compte rendu de la première session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2017/120/R.21)

- Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2016 (EB 2017/120/R.22)
- Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service (EB 2017/120/R.23)
- Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette (EB 2017/120/R.24)
- Projets/programmes et dons approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition pour 2016 (EB 2017/120/R.25)
- Informations actualisées concernant la conception, au FIDA, du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises (SIF) (EB 2017/120/R.26)

V. Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé

- Liste des documents soumis au Conseil d'administration à la cent vingtième session



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

المنديبون في الدورة العشرين بعد المائة للمجلس التنفيذي

Delegations at the 120th session of
the Executive Board

Délégations à la cent vingtième session
du Conseil d'administration

Delegaciones en el 120º período de
sesiones de la Junta Ejecutiva

Executive Board — 120th Session
Rome, 10-11 April 2017

Pour: Information

ALGERIA

Nourdine LASMI
Directeur de la maintenance et des moyens
Ministère des finances
Alger

Abdelhamid SENOUCI BEREKSI
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Abdenmour GOUGAM
Secrétaire des affaires étrangères
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Imed SELATNIA
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Ângelo DO ROSÁRIO RAFAEL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Claudio Javier ROZENCWAIG
Embajador
Representante Permanente de
la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

ARGENTINA (cont'd)

Nazareno Cruz MONTANI CAZABAT
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

AUSTRIA

Verena HAGG
Adviser
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

BELGIUM

Guy BERINGHS
Ministre Plénipotentiaire
Représentant permanent adjoint de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

BRAZIL

Rafael RANIERI
General Coordinator of Relations
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Development
and Management
Brasilia

CANADA

David CUMING
Programme Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA

LIU Weihua
Deputy Director-General
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Beijing

CHINA (cont'd)

ZANG Fazhen
Deputy Director
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Ministry of Finance
Beijing

ZHANG Ji
Official
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Ministry of Finance
Beijing

SHI Jiaoqun
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

HUANG Xionghua
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

LANG Pengfei
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Vibeke Gram MORTENSEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Morten FRØSLEV BRUUN
Intern
Multilateral Department
The Royal Danish Embassy
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Julia VICIOSO VARELAS
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Diana INFANTE QUIÑONES
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Liudmilla KUZMICHEVA
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FRANCE

Arnaud GUIGNÉ
Conseiller économique
Adjoint au Chef du
Service économique régional
Ambassade de France
Rome

Serge TOMASI
Ambassadeur
Représentant permanent
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Jérôme AUDIN
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française auprès
de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GERMANY

Martina METZ
Minister
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to
the International Organizations
Rome

Katharina GRUBER
Intern
Permanent Representation of
the Federal Republic of Germany to
the International Organizations
Rome

GHANA

Nii QUAYE-KUMAH
Minister
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Ghana to IFAD
Rome

INDIA

Raj KUMAR
Joint Secretary
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi

INDONESIA

Des ALWI
Minister
Deputy Chief of Mission
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of the Republic
of Indonesia
Rome

Royhan Nevy WAHAB
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Yusrul TAHIR
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

IRELAND

Aidan FITZPATRICK
Senior Development Specialist/Policy Lead
Economic Inclusion and Resilience Teams
Development Co-operation
Directorate (Irish Aid)
Department of Foreign Affairs
and Trade
Dublin

Bobby McDONAGH
Ambassador
Permanent Representative of
Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Damien KELLY
First Secretary (Agriculture)
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ITALY

Alberto COGLIATI
Senior Adviser
International Relations Directorate
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Valentina MUIESAN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Adriana APOLLONIO
First Counsellor
Directorate-General for
Development Co-operation
Ministry of Foreign Affairs and
International Cooperation
Rome

Lucia SENOFONTE
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office VIII)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

ITALY (cont'd)

Stefano PISOTTI
Adviser
Directorate-General for
Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs and
International Cooperation
Rome

JAPAN

Osamu KUBOTA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Akiko MUTO
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

KENYA

Teresa TUMWET
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Kahoro KINARO
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for Central
Asian and European Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MEXICO

Martha Elena Federica BÁRCENA COQUI
Embajadora
Representante Permanente de
los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Benito Santiago JIMÉNEZ SAUMA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Wierish RAMSOEKH
Counsellor
Deputy Permanent Representatives of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Frans Van der STRAATEN
Cluster Coordinator
Regional and Development Banks,
Multilateral Institutions and Human
Rights Department
International Financial Institutions Division
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Hein GEVERS
Intern
Permanent Representation of the
Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Inge NORDANG
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Margot SKARPETEIG
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Emily Ryen GLOINSON
Intern
Royal Norwegian Embassy
Rome

PAKISTAN

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Tanveer AHMED
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

REPUBLIC OF KOREA

JOO Won Chul
Counsellor (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

SAUDI ARABIA

Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SAUDI ARABIA (cont'd)

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Juan Claudio DE RAMÓN JACOB-ERNEST
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

María ABAD ZAPATERO
Técnico Superior Experto en Cooperación
Dirección de Cooperación Multilateral,
Horizontal y Financiera
Agencia Española de Cooperación
Internacional para el Desarrollo (AECID)
Madrid

SWEDEN

Victoria JACOBSSON
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Clara AXBLAD
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

SWITZERLAND

Liliane ORTEGA
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations Department
Ministry of Finance
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Nina HISSEN
Livelihoods Adviser
Department for International Development
of the United Kingdom of Great Britain
and Northern Ireland (DFID)
London

UNITED STATES

Nicholas STRYCHACZ
International Economist
Office of International Debt
and Development Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Amy SCHNABEL
Foreign Affairs Officer
Department of State
Washington, D.C.

Thomas M. DUFFY
Counsellor
Chargé d'affaires, a.i.
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Elías Rafael ELJURI ABRAHAM
Embajador
Representante Permanente de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Porfirio PESTANA DE BARROS
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

المراقبون

OBSERVERS
OBSERVATEURS
OBSERVADORES

الاستراتيجية القطرية

COSOP DELI BERATIONS¹
DÉLI BÉRATIONS SUR LE COSOP
DELI BERACIONES SOBRE EL COSOP

UZBEKI STAN

Rustam KAYUMOV
Counsellor
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of the Republic
of Uzbekistan
Rome

¹ Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15 (2) Process.

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent vingtième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2017/120/R.1/Rev.2	2	Ordre du jour provisoire
EB 2017/120/R.1/Rev.2/Add.1/Rev.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2017/120/R.2 + Add.1	3	Formule et des procédures du SAFFP
EB 2017/120/R.3	4a)	Procès-verbal de la cinquième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
EB 2017/120/R.4	4 b)	Procès-verbal de la sixième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
EB 2017/120/R.5	5	Adapter les opérations au contexte du pays: une approche holistique
EB 2017/120/R.6 + Corr.1 ²	6	Procès-verbal de la quatre-vingt-seizième session du Comité de l'évaluation
EB 2017/120/R.7 + Corr.1 + Add.1	7	Porter le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA à l'étape suivante
EB 2017/120/R.8	8	Ouzbékistan: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2017/120/R.9 + Add.1 + Sup.1 ³	9 a) i)	Angola: Projet de développement et de commercialisation en faveur des petites exploitations agricoles dans les provinces de Cuanza Sul et Huila
EB 2017/120/R.10 ⁴	9 a) ii)	République-Unie de Tanzanie: Projet de construction d'abris pour la traite sur les hauts plateaux du Sud
EB 2017/120/R.11 ³	9 b) i)	Indonésie: Initiative d'amplification de l'autonomisation rurale et du développement agricole
EB 2017/120/R.12 ³	9 b) ii)	Papouasie-Nouvelle-Guinée: Projet de marchés pour les paysans villageois – Maket Bilong Vilis Fama
EB 2017/120/R.13 + Sup.1 ²	9 b) iii)	Sri Lanka: Programme de partenariats avec les petites agro-industries
EB 2017/120/R.14	10 a)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-troisième réunion

² En français seulement.

³ En anglais seulement.

⁴ Retiré de l'ordre du jour.

EB 2017/120/R.15	10 b)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016
EB 2017/120/R.16	10 c)	Besoins de financement au titre du trente-huitième tirage sur les contributions des États membres en 2017
EB 2017/120/R.26	10 d)	Proposition relative au règlement des contributions impayées de la République d'Iraq
EB 2017/120/R.17	11	Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2018-2020
Documents présentés pour information		
EB 2017/120/R.18	13	Informations actualisées sur les nouveaux mécanismes de financement: Programme relatif aux parcours professionnels
EB 2017/120/R.19	14	Activités prévues au niveau mondial, régional et dans le pays au 24 février 2017
EB 2017/120/R.20	15	Rapport sur l'état des contributions à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2017/120/R.21	16	Compte rendu de la première session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2017/120/R.22	17	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2016
EB 2017/120/R.23	18	Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2017/120/R.24	19	Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
EB 2017/120/R.25	20	Projets/programmes et dons approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2016
EB 2017/120/R.26	21	Informations actualisées concernant la conception, au FIDA, du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises
Principe d'adaptation à l'objectif visé		
EB 2017 FFP2 ⁵		Liste des documents soumis au Conseil d'administration à la cent vingtième session

⁵ En anglais seulement.

Notes d'information

EB 2017/120/INF.1	Arrangements pour la cent vingtième session du Conseil d'administration
EB 2017/120/INF.2	Accord entre la direction du FIDA et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur l'harmonisation des méthodes et systèmes d'évaluation indépendante et d'autoévaluation du FIDA. Première partie: critères d'évaluation
EB 2017/120/INF.3	Dons au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président en 2016
EB 2017/120/INF.4	Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2016
EB 2017/120/INF.5	Synthèse sur la conférence internationale "Investir dans la transformation inclusive du monde rural: approches novatrices en matière de financement", 25-27 janvier 2017
EB 2017/120/INF.6	Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant la désignation du Royaume-Uni pour succéder à la Suède au sein du Comité d'audit
EB 2017/120/INF.7	Brésil: Projet de réduction de la pauvreté rurale au Maranhão - Note d'information

Cote du document:	<u>EB 2017/120/R.1/Rev.3</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>10 avril 2017</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable pour les questions techniques et la transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Ordre du jour

I. Points de l'ordre du jour pour approbation, information ou examen⁶

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour [A]

Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation
 [E] = pour examen
 [I] = pour information

3. Formule et procédures du SAFP [A]
4. Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance [I]
 - a) Rapport du président sur la cinquième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
 - b) Rapport du président sur la sixième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
5. Adapter les opérations au contexte du pays: une approche holistique [E]
6. Évaluation
 - Quatre-vingt-seizième session du Comité de l'évaluation [I]
7. Porter le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) à l'étape suivante [E]
8. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP): Ouzbékistan [E]
9. Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]
 - a) Afrique orientale et australe
 - Angola: Projet de développement et de commercialisation en faveur des petites exploitations agricoles dans les provinces de Cuanza Sul et Huila
 - b) Asie et Pacifique
 - Sri Lanka: Programme de partenariats avec les petites agro-industries
10. Questions financières
 - a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-troisième réunion [E]

⁶ Cette section comprend en outre un certain nombre de points présentés pour information, qui seront examinés durant la session du Conseil d'administration.

- b) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016 [A]
 - c) Besoins de financement au titre du trente-huitième tirage sur les contributions des États membres en 2017 [A]
11. Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2018-2020 [A]
 12. Questions diverses [I]
 - a) Mémoire d'accord sur la collaboration entre les OSR
 - b) Informations actualisées concernant l'expérience du FIDA en matière de mémorandums d'accord conclus avec le secteur privé

II. Documents présentés pour information [I]

Les documents présentés pour information ne sont examinés pendant une session du Conseil que si la direction l'estime nécessaire ou si l'un des représentants au Conseil le demande expressément. Ces requêtes doivent être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail, qui ne comprend que les points de l'ordre du jour à examiner pendant la session du Conseil (à savoir les points présentés pour approbation, examen ou confirmation et les documents présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens), est mis en ligne sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

13. Informations actualisées sur les nouveaux mécanismes de financement: Programme de parcours professionnels
14. Activités prévues au niveau mondial, régional et dans le pays
15. Rapport sur l'état des contributions à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA
16. Compte rendu de la première session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA
17. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2016
18. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
19. Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
20. Projets/programmes et dons approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2016
21. Informations actualisées concernant la conception, au FIDA, du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises (SIF)

III. Notes d'information

- a) Arrangements pour la cent vingtième session du Conseil d'administration
- b) Dons au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président en 2016
- c) Brésil: Projet de réduction de la pauvreté rurale au Maranhão – accord négocié
- d) Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2016

- e) Accord entre la direction du FIDA et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur l'harmonisation des méthodes et systèmes d'évaluation indépendante et d'autoévaluation du FIDA. Première partie: Critères
- f) Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant le siège vacant à pourvoir au Comité d'audit
- g) Faits saillants de la Conférence internationale sur le thème "Investir dans la transformation inclusive du monde rural: approches novatrices en matière de financement", 25-27 janvier 2017